



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 février 2023 tenue à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : MME MAUDE WHITTON, M. SIMON SESTO CIFOLA, MME CAMILLE JOLI-COEUR, M. JONATHAN THIBAUT, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ ET MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse CHRISTINE BEAUDETTE.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le directeur général et la greffière sont présents.

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser est absent.

Madame la mairesse invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- madame Nicole Héroux, décédée le 20 janvier à l'âge de 75 ans;
- monsieur Daniel Brière, décédé le 23 janvier à l'âge de 69 ans;
- monsieur Maurice Corriveau, décédé le 27 janvier à l'âge de 71 ans;
- madame Marianne Gagnon Lauzon, grand-mère du conseiller Simon Sesto Cifola, décédée le 4 février à l'âge de 98 ans.

2023-02-040

ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTON
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

De modifier l'ordre du jour comme suit:

- retrait du sujet 9.4 Offre de services – Services conseils en assurance collective – Contrat 2022-1993;
- ajout du sujet 9.14 Subvention - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

À cette occasion, monsieur St-Jean dépose des photos ayant trait au déneigement.

2023-02-041

SÉANCE D'INFORMATION - PROJET DE RÈGLEMENT RV-1728

Le conseiller Simon Sesto Cifola, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique les dispositions du règlement suivant et les conséquences de son adoption :

Projet de règlement RV-1728 sur la démolition d'immeubles.

Après avoir expliqué le Projet de règlement RV-1728, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

2023-02-042

PROCÈS-VERBAUX - SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2023 en modifiant la résolution 2023-01-018 par le remplacement du montant de l'offre de Durabac inc. portant sur le remplacement de conteneurs à boue à l'usine d'épuration, par le montant de 164 644,20 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

2023-02-043

RÈGLEMENT RV-1700-1 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 17 janvier 2023;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée du règlement et les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'adopter le Règlement RV-1700-1 modifiant le Règlement RV-1700 sur le programme municipal d'aide financière pour la protection, la transmission et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux.

Adoptée

2023-02-044

RÈGLEMENT RV-1677-1 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Karine Laramée donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1677-1 sur le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand.

Le projet de règlement est déposé.

2023-02-045

RÈGLEMENT RV-1728 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

Le conseiller Jean-François Hecq donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1728 sur la démolition d'immeubles.

Le projet de règlement est déposé.

2023-02-046

RÈGLEMENT RV-1729 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Lori Doucet donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1729 décrétant l'acquisition de lampadaires décoratifs et leur financement par emprunt.

Le projet de règlement est déposé.

2023-02-047

RÈGLEMENT RV-1730 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Maude Whittom donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1730 décrétant l'acquisition et la modernisation de véhicules, d'équipements municipaux et de leurs accessoires pour l'année 2023 et leur financement par emprunt.

Le projet de règlement est déposé.

2023-02-048

RÈGLEMENT RV-1731 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

Le conseiller Simon Sesto Cifola donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1731 décrétant des travaux de réaménagement de la trappe d'accès au poste de pompage La Vérendrye et leur financement par emprunt.

Le projet de règlement est déposé.

2023-02-049
RÈGLEMENT RV-1732 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Camille Joli-Coeur donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1732 décrétant des travaux de remplacement du bassin de condenseur à l'aréna et un emprunt à cette fin.

Le projet de règlement est déposé.

2023-02-050
RÈGLEMENT RV-1733 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

Le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1733 décrétant des travaux de remplacement du système de refroidissement des têtes de compresseurs à l'aréna et un emprunt à cette fin.

Le projet de règlement est déposé.

2023-02-051
RÈGLEMENT RV-1734 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Karine Laramée donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1734 décrétant des travaux de resurfaçage de la toiture au Centre culturel et un emprunt à cette fin.

Le projet de règlement est déposé.

2023-02-052
RÈGLEMENT RV-1735 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

Le conseiller Jean-François Hecq donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1735 décrétant des travaux de remplacement d'unités de toit et de mise à niveau du système de chauffage au Centre récréatif et leur financement par emprunt.

Le projet de règlement est déposé.

2023-02-053
RÈGLEMENT RV-1736 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Lori Doucet donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1736 décrétant l'acquisition de compteurs intelligents et un emprunt à cette fin.

Le projet de règlement est déposé.

2023-02-054
DÉPÔT DES LISTES DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 23 décembre 2022 au 12 janvier 2023.

Adoptée

2023-02-055
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS - DÉCEMBRE 2022

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2022 montrant un total des activités de 11 463 552,87 \$.

Adoptée

2023-02-056
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 18 janvier 2023 et révisée par le Service des finances le même jour, montrant un montant payable total de 405 371,72 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

2023-02-057
EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser la trésorière à emprunter au fonds de roulement, les sommes suivantes remboursables sur une période trois (3) ans, à savoir:

- pour des balises de pistes cyclables et pics, 10 000 \$;
- pour divers projets de sécurisation en lien avec le Code de sécurité routière, 20 000 \$;
- pour la réfection des bordures et trottoirs, 25 000 \$;
- pour l'amélioration des boisés, 20 000 \$;
- pour des équipements pour le local des mesures d'urgence, 15 000 \$;

- pour des îlots de chaleur (achat végétaux et matériel pépinière), 25 000 \$;
- pour l'amélioration de la piscine Pellerin, achat d'une pompe et ligne de purge, 13 000 \$;
- pour des stations de réparation de vélo pour pistes cyclables, 10 000 \$;
- pour la mise à jour et l'ajout d'éclairage des parcs et édifices, 10 000 \$;
- pour l'aménagement d'espaces verts à entretien minimal, 20 000 \$;
- pour remplacement de bandes de patinoires (en PVC), 15 000 \$;
- pour des clôtures diverses, 10 000 \$;
- pour des supports à vélos dans divers parcs, 8 000 \$;
- pour l'ajout et le déplacement de fontaines à boire dans les parcs, 20 000 \$;
- pour le remplacement de l'éclairage extérieur de divers bâtiments, 15 000 \$;
- pour divers travaux de mise aux normes de la caserne de Boisbriand, 20 000 \$.

Adoptée

**2023-02-058
EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser la trésorière à emprunter au fonds de roulement la somme de 50 000 \$, remboursable sur une période trois (3) ans, pour l'acquisition de bornes de recharge pour véhicules électriques aux ateliers municipaux.

Adoptée

**2023-02-059
TRAVAUX MUNICIPAUX ET APPROPRIATIONS D'UNE PARTIE DU
SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE décréter divers travaux et autoriser à cette fin l'appropriation du surplus libre accumulé comme suit:

- pour l'installation de chicanes pour passerelles et passages piétonniers, 55 000 \$;
- pour l'éclairage et la signalisation de passages piétonniers, 30 000 \$;
- pour la mise à niveau et l'amélioration des feux de circulation, 65 000 \$;
- pour la conversion aux diodes électroluminescentes (DEL) des têtes de lampadaires, 245 000 \$;
- pour la plantation d'arbres pour les parcs et rues, 100 000 \$;
- pour le remplacement d'arbres (agrile du frêne), 90 000 \$;
- pour la réfection du bâtiment principal et des annexes situés au 385, chemin de la Côte Sud, 355 000 \$;
- pour la mise à niveau du muret au parc Régional, 15 000 \$;
- pour la mise à niveau de la surface de jeux de baseball au parc Robert, 35 000 \$;
- pour des bacs à fleurs, poubelles et mobilier urbain, 30 000 \$;
- pour le pavage dans les parcs (béton, bordures, pavé), 30 000 \$;
- pour l'achat de deux canons à neige, 140 000 \$;

- pour la conversion aux diodes électroluminescentes (DEL) de l'éclairage des plateaux sportifs, 40 000 \$;
- pour le remplacement de l'unité de ventilation des vestiaires de la glace 2 à l'aréna de Boisbriand, 140 000 \$;
- pour la conversion des bâtiments municipaux aux diodes électroluminescentes (DEL) et le remplacement des pièces électriques à l'intérieur des bâtiments, 30 000 \$;
- pour divers travaux de mise aux normes pour divers bâtiments, 25 000 \$.

Adoptée

2023-02-060

APPROPRIATIONS AU FONDS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'autoriser la trésorière de la ville à approprier aux fonds de parcs et terrains de jeux les sommes suivantes pour les projets décrits ci-dessous :

- pour des panneaux de règlement et identification de parcs, 20 000 \$;
- pour la mise à niveau des aires de jeux (copeaux et sable), 20 000 \$;
- pour des filets protecteurs pour plateaux sportifs, 5 000 \$;
- pour la mise à niveau des cabanes des marqueurs, 15 000 \$;
- pour la mise à niveau des terrains de basketball, 25 000 \$.

Adoptée

2023-02-061

APPROPRIATION AU FONDS SUR LES DROITS DE CARRIÈRES ET SABLIERES - HONORAIRES PROFESSIONNELS ET TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA RUE HECTOR-LANTHIER

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'approprier la somme de 300 000 \$ à même le fonds sur les droits de carrières et sablières pour la réalisation de plans, devis et surveillance ainsi que les travaux de réfection d'une partie de la rue Hector-Lanthier (de la limite du lot 6 245 195 du cadastre du Québec (concessionnaire Volkswagen) vers le nord).

Adoptée

2023-02-062

CONSEIL - DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De désigner conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), madame Lori Doucet, mairesse suppléante à compter du 8 février 2023 jusqu'à la désignation de son remplaçant.

Adoptée

2023-02-063

SOUSSIONS - SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES PLANS ET DEVIS AINSI QUE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AJOUT ET DE MODIFICATION DES FEUX DE CIRCULATION CONCERNANT DEUX INTERSECTIONS DU BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE - CONTRAT 2022-1999 - RÈGLEMENTS RV-1697 ET RV-1623

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux d'ajout et de modification des feux de circulation concernant deux intersections du boulevard de la Grande-Allée, la Ville a reçu les offres suivantes :

| NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES |
|--|
| FNX-Innov inc. 433, rue Chabanel, bureau 1200, tour sud Montréal (Québec) H2N 2J8 |
| Stantec Experts-conseils ltée 555, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 200 Montréal (Québec) H2Z 1B1 |

ATTENDU l'assujettissement des offres reçues à un système d'évaluation et de pondération suivant la loi, elles ont été évaluées par un comité de sélection;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection du 18 janvier 2023 et celle du Service du génie du 26 janvier 2023;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 19 décembre 2022 ainsi que d'une copie du rapport du comité de sélection du 18 janvier 2023.

D'accepter l'offre de Stantec Experts-conseils ltée au montant de 74 739,50 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux d'ajout et de modification des feux de circulation – Contrat 2022-1999 - Règlements RV-1697 et RV-1623.

Adoptée

2023-02-064
SOUSSIONS - FOURNITURE D'ALUN LIQUIDE À L'USINE D'ÉPURATION
ET APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ - CONTRAT 2022-
2003

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour la fourniture d'alun liquide à l'usine d'épuration, la Ville a reçu les offres suivantes :

| NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES | MONTANT (taxes incluses) |
|--|-----------------------------|
| Kemira Water Solutions Canada inc. 3405, route Marie-Victorin Varenes (Québec) J3X 0J4 | 342 797,96 \$ |
| Produits chimiques Chemtrade Canada ltée 2, boulevard du Havre Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5G5 | 383 729,06 \$ |

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 30 janvier 2023;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 23 janvier 2023.

D'accepter l'offre de Kemira Water Solutions Canada inc. au montant de 342 797,96 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour la fourniture d'alun liquide à l'usine d'épuration – Contrat 2022-2003.

D'approprier la somme de 73 860 \$ au surplus libre accumulé.

Adoptée

2023-02-065

SOUSSIONS - ACQUISITION DE QUATRE VÉHICULES UTILITAIRES HYBRIDES NEUFS 2023 DE TYPE POLICE PACK - CONTRAT 2022-2004 - RÉGLEMENTS RV-1664 ET RV-1676

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour l'acquisition de quatre véhicules utilitaires hybrides neufs 2023 de type Police Pack, la Ville a reçu les offres suivantes :

| NOMS ET ADRESSE DES SOUSSIONNAIRES | MONTANT (taxes incluses) |
|---|-----------------------------|
| Des Laurentides Ford inc. 155, boulevard Lachapelle, suite 151 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 7L2 | 300 195,13 \$ |
| Automobiles PM St-Jean inc. f.a.s.r.s. Joliette Ford Lincoln 525, route 131 Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 0M1 | 313 909,12 \$ |
| Garage P. Venne inc. 94, rue Notre-Dame Repentigny (Québec) J6A 2P3 | 328 092,66 \$ |

ATTENDU la recommandation du Service de sécurité incendie du 31 janvier 2023;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 16 janvier 2023.

D'accepter l'offre de Automobiles PM St-Jean inc. f.a.s.r.s. Joliette Ford Lincoln au montant de 313 909,12 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour l'acquisition de quatre véhicules utilitaires hybrides neufs 2023 de type Police Pack, conditionnellement à la livraison des véhicules répondant aux exigences des documents d'appel d'offres au prix soumissionné – Contrat 2022-2004 - Règlements RV-1664 et RV-1676.

Adoptée

2023-02-066

CONTRATS OCTROYÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - FRAIS ACCESSOIRES APPROUVÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte des montants en frais accessoires approuvés par le directeur général sur les contrats actifs au 31 décembre 2022 octroyés par le conseil

municipal, conformément au Règlement RV-1497 sur la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats, sur le contrôle et le suivi budgétaires.

Adoptée

2023-02-067

GESTION PARTICULIÈRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR LE PROJET RÉSIDENTIEL DU 25, AVENUE PROVENCHER - SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC 9399-2337 QUÉBEC INC.

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'approuver le projet d'entente avec 9399-2337 Québec inc. ayant trait à la gestion particulière des matières résiduelles du projet résidentiel situé au 25, avenue Provencher.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-02-068

SERVICES D'UN TRAVAILLEUR DE RUE - SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC L'ÉCLUSE DES LAURENTIDES POUR L'ANNÉE 2023

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'approuver le projet d'entente avec l'organisme L'Écluse des Laurentides ayant trait aux services d'un travailleur de rue sur le territoire de la Ville pour l'année 2023.

D'autoriser une dépense de 20 000 \$, non taxable, imputable au poste budgétaire 02 710 06 419.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-02-069

SUIVI EXPÉRIMENTAL ET ENTRETIEN DE LA PLANTATION DE SAULES SUR LE SITE DE LA PÉPINIÈRE MUNICIPALE - SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC L'INSTITUT DE RECHERCHE EN BIOLOGIE VÉGÉTALE DE MONTRÉAL

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'approuver le projet d'entente avec l'Institut de recherche en biologie végétale de Montréal pour le suivi expérimental et l'entretien de la plantation de saules sur le site de la pépinière municipale sur le chemin de la Côte Sud pour l'année 2023, à compter du 1^{er} avril 2023 jusqu'à la fin de l'année 2023.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant ainsi que la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

D'autoriser une dépense approximative de 125 000 \$ imputable au poste budgétaire 02 480 00 535

Adoptée

2023-02-070

ÉCHANGES DE SERVICES DE PROTECTION INCENDIE - SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA VILLE DE LAVAL

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'approuver le projet d'entente avec la Ville de Laval ayant trait à un programme d'entraide mutuelle prévoyant l'assistance réciproque des services d'incendie pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-02-071

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE - SECTION BOISBRIAND - RAPPORT ANNUEL 2022

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'adopter le Rapport annuel des activités du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 - section Boisbriand.

De transmettre une copie de la présente à la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville et au coordonnateur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Adoptée

2023-02-072

MANDAT AU PROCUREUR - PERTE DE BILLES DE POLYSTYRÈNE À L'USINE D'ÉPURATION

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE mandater Me Kathleen Desorcy du cabinet PFD Avocats afin de représenter les intérêts de la Ville et entreprendre les procédures nécessaires dans le cadre du dossier de perte de billes de polystyrène à l'usine d'épuration.

Adoptée

2023-02-073

ACQUISITION DES LOTS 2 769 180 ET 2 502 538 DU CADASTRE DU QUÉBEC (CHEMIN DU GRAND-ST-CHARLES) - APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De consentir à la vente par madame Anna Drobiasko Schwimmbek à la Ville des lots 2 769 180 et 2 502 538 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 1144,6 mètres carrés, conformément aux termes et conditions de la promesse de vente signée le 17 novembre 2022.

D'approprier la somme de 3 280 \$ au surplus libre accumulé pour l'acquisition des lots.

D'autoriser la mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la greffière à signer au nom de la Ville tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-02-074

TENUE DE FEUX D'ARTIFICE - FÊTE DE L'HIVER DU 4 FÉVRIER 2023

ATTENDU la tenue de feux d'artifice le 4 février 2023 dans le cadre des activités de la Fête de l'hiver;

ATTENDU que cette activité dangereuse exige un permis d'évènement émis par le Service de sécurité incendie pour autoriser la tenue d'un feu d'artifice selon la réglementation fédérale et l'article 39 du Règlement RV-1565 sur le Service de sécurité incendie de la Ville de Boisbriand;

ATTENDU que le Service des loisirs n'a pu obtenir une résolution du conseil municipal avant la tenue de l'évènement de la Fête de l'hiver du 4 février 2023;

ATTENDU que le Service de sécurité incendie a autorisé la tenue de ces feux d'artifice en délivrant un permis d'évènement qui s'assure du respect des normes fédérales en matière de pièces pyrotechniques;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

De ratifier l'autorisation pour la tenue des feux d'artifice du 4 février 2023 dans le cadre des activités de la Fête de l'hiver 2023, conformément au permis d'évènement délivré par le Service de sécurité incendie et conformément aux Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie et Règlement RV-1565 sur le Service de sécurité incendie relativement aux événements spéciaux et activités dangereuses.

Adoptée

2023-02-075
PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2019 À 2023

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

De s'engager à respecter les modalités du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 qui s'appliquent à la Ville.

De s'engager à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023.


D'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- de la programmation de travaux version n°1 révisée telle que soumise;
- de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

De s'engager à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme, de 2019 à 2023.

De s'engager à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente.

D'attester par la présente résolution que la programmation de travaux version numéro 1 révisée ci-après comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles, à savoir :



taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ-2019)
Municipalité (code géographique) : Boisbriand (73005) **Volet Programmation de travaux**
Programme : TECQ 2019-2023 **N° de dossier : 1173005**
État du dossier : Correction **N° de version : 1**
Date de transmission : 2022-08-29

Bilan

| Calcul du total des investissements à réaliser dans le cadre du programme TECQ 2019-2023 | |
|--|----------------------|
| Population selon le décret de la population pour l'année 2019 | 26 651 |
| Seuil minimal d'immobilisation à maintenir pour la durée du programme | 9 181 750 \$ |
| Contribution gouvernementale (montant visée par la programmation de travaux) | 12 495 321 \$ |
| Total des investissements à réaliser | 21 677 071 \$ |

Investissements prioritaires

| Priorité 1 – Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux | | | |
|--|--------------------------|----------------------------|---------------------|
| Exercice financier | Coûts des travaux prévus | Coûts des travaux réalisés | Total |
| 2019-2020 | 0 \$ | 43 436 \$ | 43 436 \$ |
| 2020-2021 | 0 \$ | 45 288 \$ | 45 288 \$ |
| 2021-2022 | 0 \$ | 3 086 687 \$ | 3 086 687 \$ |
| 2022-2023 | 0 \$ | 287 353 \$ | 287 353 \$ |
| 2023-2024 | 3 230 595 \$ | 0 \$ | 3 230 595 \$ |
| Total | 3 230 595 \$ | 3 462 764 \$ | 6 693 359 \$ |

| Priorité 2 – Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales | | | |
|--|--------------------------|----------------------------|-------------------|
| Exercice financier | Coûts des travaux prévus | Coûts des travaux réalisés | Total |
| 2019-2020 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2020-2021 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2021-2022 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2022-2023 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2023-2024 | 300 000 \$ | 0 \$ | 300 000 \$ |
| Total | 300 000 \$ | 0 \$ | 300 000 \$ |

Priorité 3 – Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

| Exercice financier | Coûts des travaux prévus | Coûts des travaux réalisés | Total |
|--------------------|--------------------------|----------------------------|-------------|
| 2019-2020 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2020-2021 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2021-2022 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2022-2023 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2023-2024 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Total | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |

Priorité 4 – Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales

Sommaire des coûts des travaux du MAMH

| Exercice financier | Coûts des travaux prévus | Coûts des travaux réalisés | Total |
|--------------------|--------------------------|----------------------------|---------------------|
| 2019-2020 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2020-2021 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2021-2022 | 0 \$ | 2 499 064 \$ | 2 499 064 \$ |
| 2022-2023 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2023-2024 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Total | 0 \$ | 2 499 064 \$ | 2 499 064 \$ |

Sommaire des coûts des travaux du MTQ

| Exercice financier | Coûts des travaux prévus | Coûts des travaux réalisés | Total |
|--------------------|--------------------------|----------------------------|-------------|
| 2019-2020 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2020-2021 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2021-2022 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2022-2023 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| 2023-2024 | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Total | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |

Coût total des travaux – Priorités 1 à 4

| Exercice financier | Coûts des travaux prévus | Coûts des travaux réalisés | Total |
|--------------------|--------------------------|----------------------------|---------------------|
| 2019-2020 | 0 \$ | 43 436 \$ | 43 436 \$ |
| 2020-2021 | 0 \$ | 45 288 \$ | 45 288 \$ |
| 2021-2022 | 0 \$ | 5 585 751 \$ | 5 585 751 \$ |
| 2022-2023 | 0 \$ | 287 353 \$ | 287 353 \$ |
| 2023-2024 | 3 530 595 \$ | 0 \$ | 3 530 595 \$ |
| Total | 3 530 595 \$ | 5 961 828 \$ | 9 492 423 \$ |

Bilan des investissements prioritaires

| | |
|---|----------------|
| Investissements prioritaires prévus et réalisés | 9 492 423 \$ |
| Montant de la contribution gouvernementale | 12 495 321 \$ |
| Surplus/Déficits | (3 002 898 \$) |

Adoptée

2023-02-076
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION - DÉCEMBRE 2022

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de décembre 2022 montrant un total mensuel de 316 275 \$ et un cumulatif annuel de 75 298 558 \$.

Adoptée

2023-02-077
RAPPORT D'EMBAUCHES DU MOIS DE JANVIER 2023

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport des engagements temporaires de personnel salarié dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2023.

Adoptée

2023-02-078
EMBAUCHE - CONSEILLÈRE JURIDIQUE, GESTION CONTRACTUELLE AU SERVICE JURIDIQUE ET GREFFE

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'embaucher Me Éloïse Robichaud au poste cadre à temps complet de conseillère juridique, gestion contractuelle au Service juridique et greffe selon les modalités soumises.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service juridique et greffe.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-02-079

EMBAUCHES - INSPECTRICE EN PRÉVENTION INCENDIE ET SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'embaucher madame Julie Lapointe au poste syndiqué régulier à temps complet d'inspectrice en prévention incendie au Service de sécurité incendie à compter du 13 février 2023.

D'embaucher madame Marie-Laurence Loiseau au poste syndiqué régulier à temps complet de secrétaire administrative au Service de sécurité incendie à compter du 13 février 2023.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service de sécurité incendie.

Adoptée

2023-02-080

EMBAUCHE - TECHNICIENNE EN ENVIRONNEMENT, MATIÈRES RÉSIDUELLES AU SERVICE DU GÉNIE

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'embaucher madame Jessica Zapata au poste syndiqué régulier à temps complet de technicienne en environnement, matières résiduelles au Service du génie à compter du 13 février 2023.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service du génie.

Adoptée

2023-02-081

EMBAUCHE - SECRÉTAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'embaucher madame Kathy Constantineau au poste syndiqué régulier à temps complet de secrétaire au Service des travaux publics à compter du 13 février 2023.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service des travaux publics.

Adoptée

2023-02-082

**SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE – LETTRE D’ENTENTE
NUMÉRO 80 – SIGNATURE**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITCOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D’approuver le projet de lettre d’entente numéro 80 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 ayant trait au salaire des personnes salariées saisonnières pour l’été 2023.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite lettre, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-02-083

ADHÉSION 2023 - IVÉO

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De renouveler l’adhésion de la Ville à l’organisme IVÉO au montant de 4 484,03 \$ toutes taxes comprises pour l’année 2023.

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l’intérêt de la Ville.

D’imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

2023-02-084

AIDE FINANCIÈRE - MAISON PARENFAANT DES BASSES-LAURENTIDES

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D’accorder une aide financière à l’organisme Maison Parenfant des Basses-Laurentides au montant de 1 000 \$ pour le projet de répit « Aux Petits Plaisirs » pour l’année 2023.

D’imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

2023-02-085

FONDS COMMUNAUTAIRE DE BOISBRIAND - DÉVOLUTION DES FONDS RÉSIDUELS

ATTENDU que le Fonds communautaire de Boisbriand (ci-après le « Fonds ») a été dissous en date du 16 décembre 2022, tel qu'il appert de l'Acte de dissolution déposé au Registraire des entreprises du Québec cette même date;

ATTENDU qu'il est prévu à la résolution des administrateurs du Fonds adoptée le 9 décembre 2022 que le Fonds doit remettre ses biens à un ou plusieurs organismes de charité enregistrés au Canada et que la Ville de Boisbriand est une municipalité enregistrée comme donataire reconnu équivalent à un organisme de charité enregistré au Canada;

ATTENDU qu'il est prévu à cette même résolution que tous les résidus des biens détenus par le Fonds soient distribués à la Ville de Boisbriand en totalité;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter la somme dévolue par le Fonds communautaire de Boisbriand suite à sa dissolution et conformément à la résolution des administrateurs adoptée le 9 décembre 2022.

DE transférer ladite somme d'argent au surplus libre affecté.

Votent en faveur : les conseillères Maude Whittom, Camille Joli-Coeur, Lori Doucet et les conseillers Simon Sesto Cifola et Jonathan Thibault

Votent contre : la conseillère Karine Laramée et le conseiller Jean-François Hecq

Adoptée sur division

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les conseillers par la suite prennent la parole à tour de rôle.

2023-02-086

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE lever la séance à 20 h 48.

Adoptée